



COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 13 juillet 2011**

Etaient présents : Henri DORBON ; Pierre BEIRNAERT ; Maurice GARDET ; Claudine CHAMBLAY ; Bernard LHERITIER ; Fabienne FALCINELLA.

Absents excusés : Valérie MULLER ; Denis MOYNE ; Laurent DIMANCHE ; Isabelle RAVIX ;

Secrétaire de séance : Pierre BEIRNAERT

Avenant au marché de travaux salle polyvalente et d'activités, lot 13, enduits façades

Le maire présente au conseil municipal un avenant de travaux au lot n° 13 (enduits façades), du marché de travaux de la salle polyvalente, d'un montant de 2 791,00 € HT soit 3 338,03 € TTC pour des travaux supplémentaires, ce qui porte les travaux à la somme totale de 23 157,14 € HT pour ce lot.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise le maire à signer cet avenant n° 1 concernant le lot n° 13 (enduit façade), ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution

Travaux annexes bâtiment Delort

Le maire présente au conseil municipal un devis de travaux pour la création d'un escalier et palier extérieur pour accéder au niveau R + 1 du bâtiment abritant la salle polyvalente, d'un montant de 2 460,00 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de réaliser ces travaux pour le montant du devis présenté soit 2 460,00 € HT et donne pouvoir au maire pour signer tout document relatif à ces travaux.

Travaux d'électricité pour école numérique

Le maire présente au conseil municipal un devis pour travaux d'électricité d'un montant de 558,50 € pour l'équipement de l'école numérique dans les salles de classe.

Après délibération le conseil municipal accepte ce devis pour réalisation des travaux et autorise le maire à signer tout document relatif à cet investissement.

Curage de la mare quartier La Tuilerie

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, soucieux de préserver et entretenir les milieux humides décide de faire effectuer un curage de la mare du quartier de la Tuilerie appartenant à Mr et Mme COURSAGET ; de demander une participation de 20 % du coût HT aux propriétaires ; de solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau ; de signer une convention avec les propriétaires ; de retenir l'entreprise Montholier TP pour ces travaux pour un montant de 657,80 € TTC ; d'inscrire les crédits au budget 2011 de la commune, section investissement.

SIDEC financement définitif concernant les réseaux d'électricité, éclairage public et téléphone, impasse des Bernardines

Le conseil municipal, vu la réception des travaux et les décomptes définitifs approuve à l'unanimité des membres présents le financement définitif de ces opérations soit :

Electrification : le SIDEC remboursera 1 145,82 € à la commune ;

Eclairage public : la commune reversera 430,04 € au SIDEC

Infrastructure téléphonique : la commune reversera 318,40 € au SIDEC.

intégration de terrains dans le patrimoine communal

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

Consécutivement à l'acquisition de la parcelle ZO 46 et suite à l'arrêté préfectoral du 17 février 2011 approuvant la carte communale, décide d'intégrer dans le patrimoine de la commune la dite parcelle ZO 46 d'une superficie de 4,5310 hectares environ pour un montant de 108 600,90 €.

Cette parcelle comprend :

- une partie agricole de 3,8653 hectares qui devient la parcelle ZO 87, estimée à 0,30 € le m² (soit 11595,90 €)
- une partie constructible de 63,72 ares composée de quatre lots :
 - ZO 82 d'une superficie de 15,18 ares ;
 - ZO 83 d'une superficie de 16,37 ares ;
 - ZO 84 d'une superficie de 16,46 ares ;
 - ZO 85 d'une superficie de 15,71 aresestimée à 15 € le m² et issus de la division de la parcelle ZO 46
- de plus une parcelle ZO 86 de 2,85 ares devient domaine public, estimée à 5 € le m²

Le prix des terrains à bâtir + les frais de viabilisation et d'aménagement estimés à 40 000 € étant supérieurs au prix de vente, aucune marge n'est réalisée.

Projet de fusion des syndicats intercommunaux des eaux.

Vu les différents débats que nous avons pu avoir autour du sujet dans nos collectivités

Et considérant que nous ne voyons aucun intérêt à fusionner le SIE d'Arbois Poligny avec d'autres SIE

Considérant que l'Etat ne nous a pas fait la démonstration de l'intérêt d'une fusion de ces syndicats des eaux

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents refuse catégoriquement la fusion du SIE Arbois Poligny avec tout autre syndicat des eaux de la Région.

Subvention à la MJC de Vadans pour la fête de la musique

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sur proposition de la commission fêtes et animations, décide d'attribuer une subvention de 350 € à la MJC de Vadans suite à la fête de la musique 2011.

Décisions modificatives n° 1 Budget M14 et M 49 exercice 2011

Le conseil municipal décide les modifications suivantes :

1) sur le budget m14 exercice 2011 :

Dépenses d'investissement : compte 2041 : + 9 000 et compte 231 : - 9 000

Dépenses de fonctionnement : compte 022 : - 710 et Compte 673 : +710

2) sur le budget M 49 exercice 2011 : Dépenses de fonctionnement : compte 706129 : + 864 et Compte 628 : - 864

Informations

Elagage chêne sur la place de la Liberté

La société SFA (service forestier acrobatique) de Levier effectuera un élagage du chêne de la Place de la Liberté afin de sécuriser le site et en vue de l'animation prévue avec l'association Pic et Perche au mois d'octobre (pour la journée pommes et troc de végétaux).

Subvention DGE : le maire informe que la subvention DGE pour mise en accessibilité salle polyvalente et cimetière n'a pas trouvé de suite favorable. Une demande a été redéposée pour l'année 2012 avec demande de préfinancement pour 2011 et autorisation de démarrer les travaux.

Mobilier salle polyvalente

Le maire informe qu'il a passé commande pour le nouveau mobilier qui équipera la salle polyvalente.

Le maire informe que des devis ont été demandés à l'entreprise Borsotti pour équiper la nouvelle cuisine et annexe de la salle polyvalente.

Lotissement Les Perchées

Les études géotechniques sont en cours. Les relevés topographiques sont effectués. Une nouvelle esquisse émanant du maître d'œuvre est présentée au conseil ; un certain nombre de points restent à affiner.

Modification permis de construire salle polyvalente

Une demande de modification de permis de construire a été adressée au service de l'Etat ; elle concerne la création d'issue de secours du niveau supérieur.

Autorisation de prospection

Le maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas délivré d'autorisation de prospection à l'association Jura

Détection sur le territoire communal. Les demandes éventuelles seront faites aux propriétaires fonciers directement.

Le secrétaire de séance,
P. BEIRNAERT

Le Maire,
H. DORBON